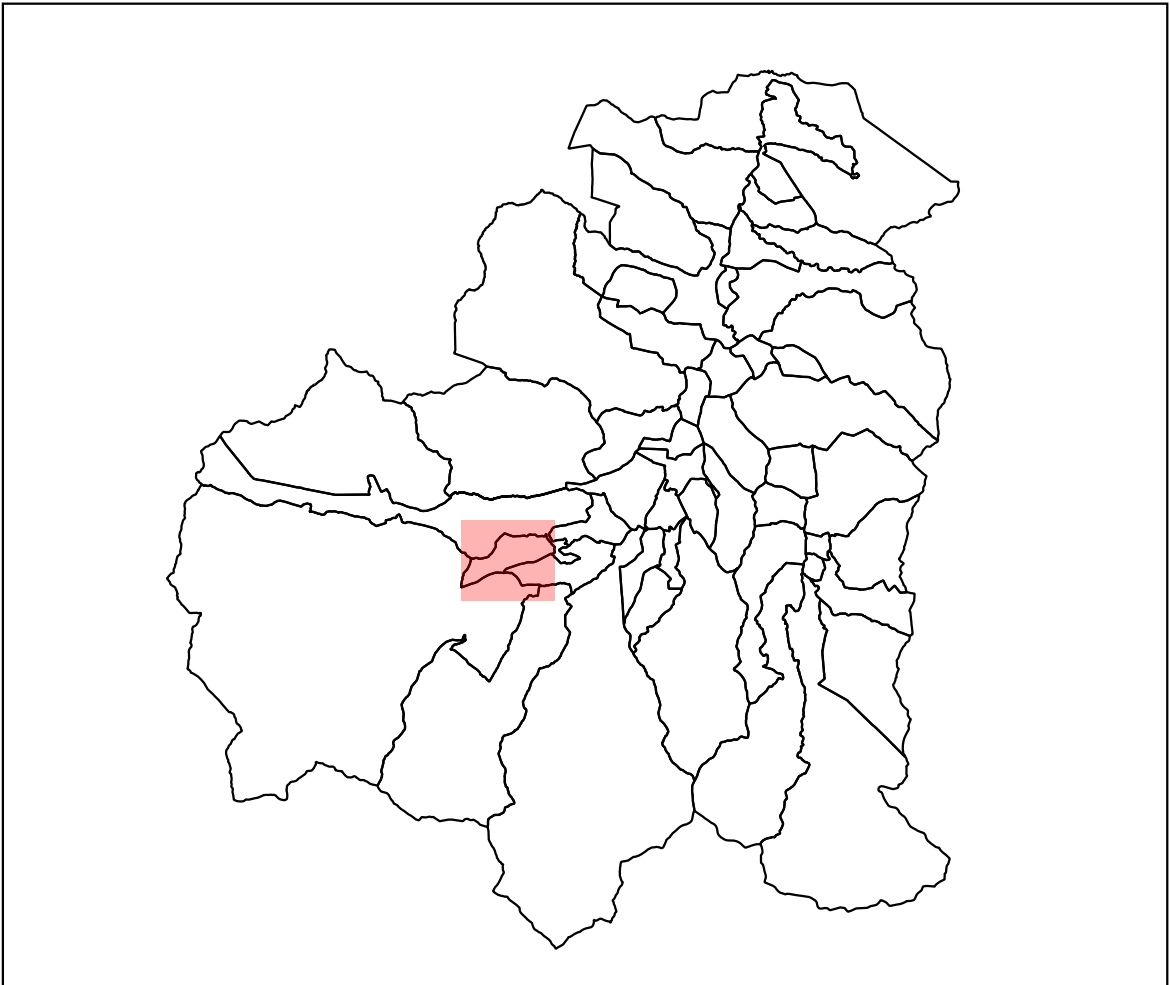
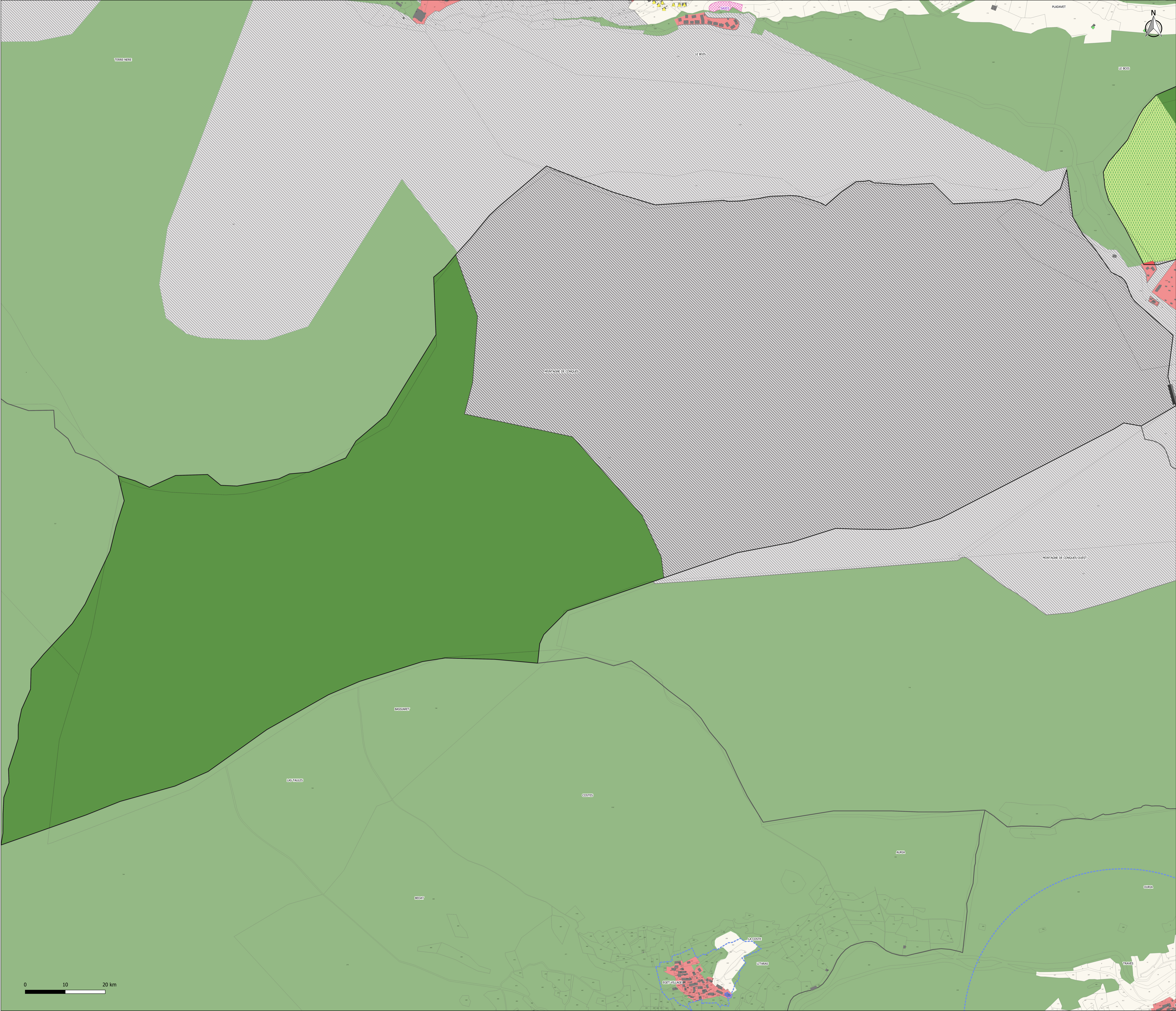




Zonage

- A : zone agricole
- Ae : zone agricole à enjeu écologique
- Ah : hameau situé en zone agricole (STECAL)
- AU : zone à urbaniser
- AU0 : zone à urbaniser fermée
- AUe : zone à urbaniser pour équipement
- AUE : zone à urbaniser vocation économique
- AUT : zone à urbaniser pour activités de loisirs ou de tourisme
- N : zone naturelle
- Nc : zone naturelle accueillant des carrières
- Ne : zone naturelle accueillant des équipements publics
- Ner : zone naturelle accueillant des ouvrages énergétiques
- NI : zone naturelle accueillant des activités de loisirs
- Ns : secteur ouvert à la pratique de sports et loisirs 4 saisons
- Nst : secteur ouvert à la pratique de sports et loisirs 4 saisons et à la construction d'équipements
- Nt : zone naturelle accueillant des activités touristiques
- Ntc : camping en zone naturelle
- U : zone urbaine
- Uer : zone urbaine accueillant des structures hydroélectriques
- Abri pyrénéen
- Changement de destination
- Changement de destination à vocation économique (tourisme, restauration...)

Prescriptions

- Éléments de paysage
- Secteur de diversité commerciale à protéger
- Espace Boisé Classé
- Engagement Réserve
- Éléments patrimoniaux reconnus au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'urbanisme

A titre informatif

- Exploitation agricole: élevage
- Bâtiment classé monument historique
- Périmètre de protection patrimoniale soumis à ABP
- Périmètre des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

NB : Sur ces plans ne figurent pas les secteurs soumis à des risques naturels ou technologiques qui relèvent des Services d'Urbanisme et peuvent rendre certains terrains inconstructibles

CITADIA
[INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]
Cadastré Conseil - 12 Rue Edouard Bellet 82000 MONTAUBAN / Tél : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.93.75.47 / Mail : aude@citadia.com



Vignec Ouest

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

ZONAGE REGLEMENTAIRE

Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt du PLUI valant SCOT du 07 janvier 2020

Echelle : 1:3814

Maître d'ouvrage : Communauté de communes Aure Louron
Mission: PLUI de la Communauté de communes Aure Louron
Sources: BD TOPO® et BD Parcellaire® 2019 ; Institut National de l'Information Géographique et forestière®
Réalisation: Citadia Conseil®